

Moins de crédits hypothécaires du fait de la baisse de confiance des consommateurs et de la suppression de mesures gouvernementales

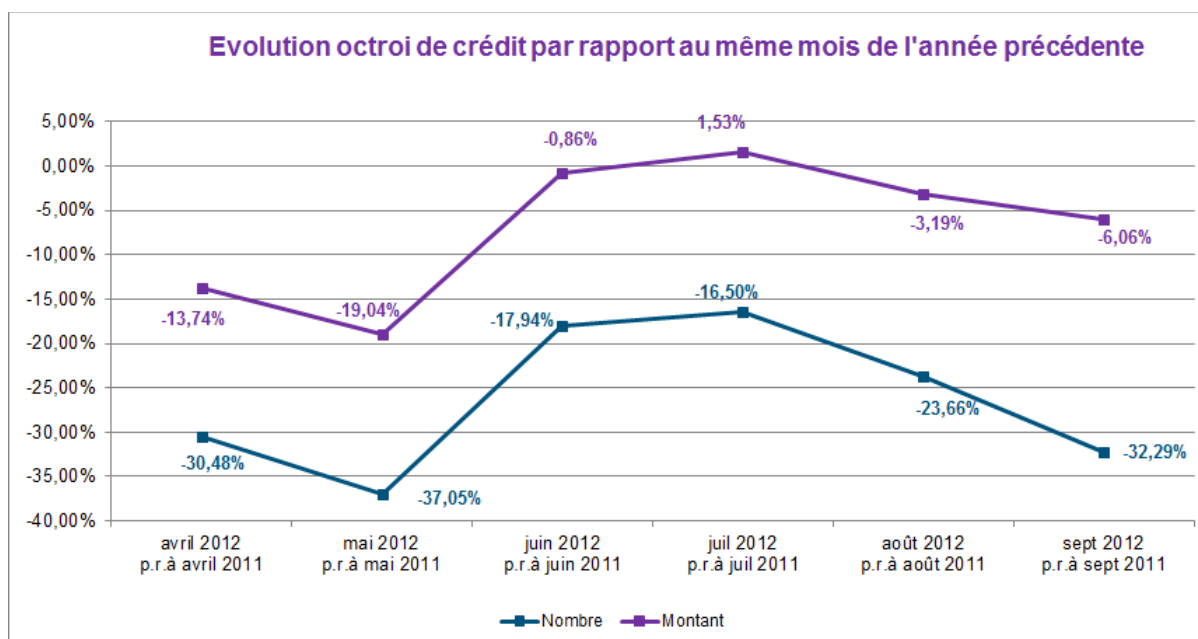
Bruxelles, le 8 octobre 2012 – En septembre 2012, le nombre des crédits hypothécaires demandés a baissé de 42,5% par rapport à septembre 2011. Le montant sous-jacent des demandes de crédit a également diminué de 26,8%. Le nombre de crédits octroyés s'est réduit de 32,3%. Le montant sous-jacent des crédits octroyés a lui aussi diminué, quoique de seulement 6%. C'est ce qui ressort des chiffres du baromètre du crédit hypothécaire de l'Union professionnelle du Crédit (UPC).¹

Manifestement, la baisse de confiance des consommateurs et la situation économique incertaine compriment la demande de crédit hypothécaire. Toutefois, l'octroi de crédits hypothécaires reste actuellement juste en dessous du niveau de 2010 et 2011, deux années record au cours desquelles l'octroi de crédit a bénéficié d'une impulsion exceptionnelle grâce aux mesures gouvernementales en faveur des investissements économiseurs d'énergie.

Crédits hypothécaires octroyés

Le graphique ci-dessous rend l'évolution des **crédits hypothécaires octroyés**, en nombre et en montant, pour les six derniers mois. Les chiffres mensuels sont à chaque fois comparés avec ceux du même mois de l'année précédente.

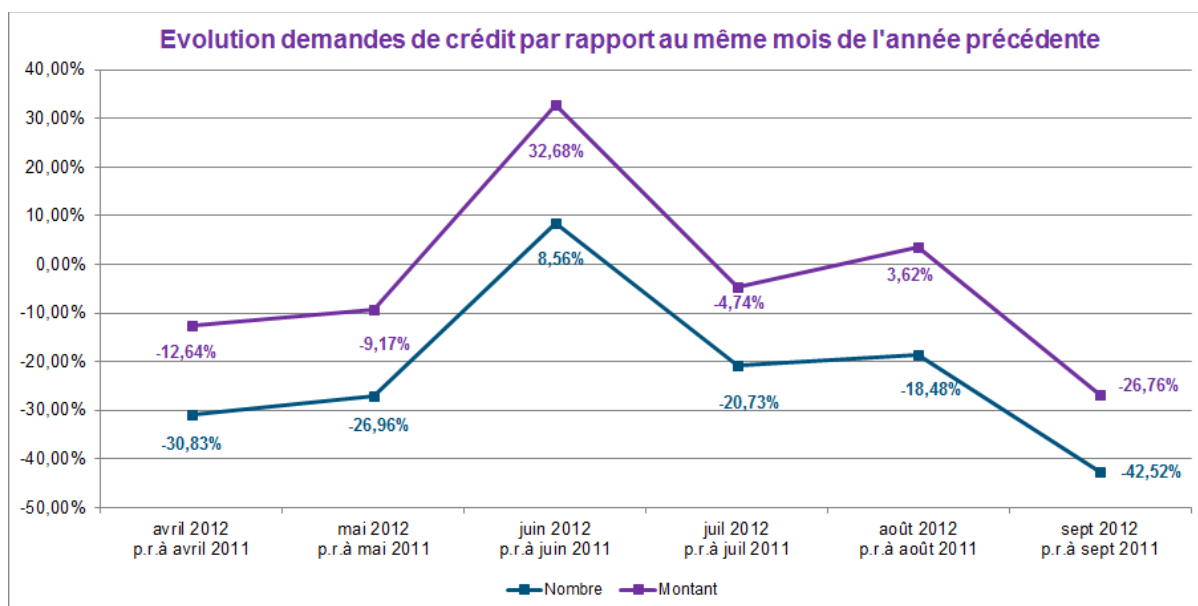
¹ Afin d'assurer un suivi plus rapide de l'évolution du crédit hypothécaire, l'Union Professionnelle du Crédit (UPC) établit depuis début 2009 un baromètre du crédit hypothécaire. Ce baromètre fournit à l'entame de chaque mois l'évolution, en nombre et en volume, des crédits hypothécaires nouvellement demandés et octroyés au cours du mois précédent, par rapport au mois correspondant de l'année précédente. Les pourcentages indiqués ci-dessus représentent environ 80 % du marché des crédits hypothécaires. Les chiffres absolus sous-jacents sont publiés sur une base trimestrielle par le biais d'un communiqué de presse de Febelfin.



En **septembre 2012**, le nombre de contrats de crédit hypothécaire a **baissé de 32,3%**. En **montant**, une **baisse** moins prononcée, de **6,1%**, a été notée par rapport à septembre 2011.

Demandes de crédit

Le graphique ci-dessous rend l'évolution des **demandes de crédit**, en montant et en nombre, pour les six derniers mois. Les chiffres mensuels sont à chaque fois comparés avec ceux du même mois de l'année précédente.



En **septembre 2012**, le nombre des demandes de crédits hypothécaires a baissé de **42,5%** par rapport à septembre 2011. En **montant**, une baisse a également été observée par rapport à l'année précédente de **- 26,8%**.

Plus d'informations

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme Pamela Renders, porte-parole de Febelfin (02 507 68 31 – 0477 39 99 79 – pr@febelfin.be).

UNION PROFESSIONNELLE DU CREDIT

L'Union professionnelle du Crédit (UPC) est membre de Febelfin.

FEBELFIN

Febelfin, la Fédération belge du secteur financier, a été créée le 28 mars 2003. Ses cinq associations constitutives sont l'Association belge des banques (créée en 1937) et des sociétés de bourse (ABB), l'Association belge des Asset Managers (BEAMA), l'Union Professionnelle du Crédit (UPC), l'Association belge des membres de la Bourse (ABMB) et l'Association belge de Leasing (ABL), auxquelles s'ajoutent quelques membres associés au statut particulier. Début 2012, Febelfin et ses membres représentaient 254 institutions financières en Belgique. Ceux-ci procurent ensemble plus de 100 000 emplois directs et plus de 100 000 emplois indirects.

L'union des forces de ces associations au sein d'une fédération-coupole est un fait unique dans l'Union européenne. Febelfin est le représentant par excellence du monde financier belge tant au plan national qu'international. Febelfin relève le défi de remplir un rôle important en tant que "shared voice" du secteur. Elle jette des ponts entre ses membres et différentes parties aux niveaux national et européen : décideurs politiques, autorités de contrôle, fédérations professionnelles et groupes d'intérêts.

La fédération assure le suivi des tendances et évolutions et aide ses membres à adopter les positions adéquates. Avec eux, Febelfin oeuvre, par le biais de communiqués et de prises de position, à défendre les valeurs du secteur : service au client, confiance et transparence, dynamisme et proactivité.